

juillet 1991¹⁷

LOUS MITIEYS D'AZUR

BULLETIN D'INFORMATION



AVEC LE SOUTIEN DU



CRÉDIT AGRICOLE

AGENCE DE SOUSTONS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPALLes budgets 1991

- Commune: Section de fonctionnement: budget équilibré en recettes et dépenses
2 179 053F
Section d'investissement: budget équilibré en recettes et dépenses
3 296 538F
- Camping: Section de fonctionnement: recettes 1 055 400F
dépendances 1 013 567F
Section d'investissement: budget équilibré en recettes et dépenses 916 040F

Impôts locaux 1991

Taxe d'habitation: 6,54%
Foncier bâti: 7,45%
Foncier non bâti: 27,88%
Taxe professionnelle: 8,56%
soit une augmentation de 5%.

Voirie

Reconstruction du pont de la Gargutte: 11 100F
Aménagements places du lac et du camping municipal : 98 000F

Lotissement les Bruyères

Vu la demande du syndicat des propriétaires du lotissement les Bruyères,
Le Conseil Municipal donne son accord pour acquérir la voirie et les espaces
verts de ce lotissement, et confie à la subdivision de l'Équipement de Soustons
le dossier d'enquête publique.

Terrain Beyron

Vendu à la commune pour 2155F (terrain situé à côté du stade)

Logement de l'école

M. Lamaison, architecte, a proposé deux projets. Le Conseil choisit le projet
divisant la maison en deux appartements identiques avec salle de séjour au rez de chaussée
et les chambres à l'étage.

Zone industrielle

Le Conseil décide de s'associer avec Messanges et Moliets-et-Maâ pour la
constitution d'un SIVU industriel. Le SIVU est composé de :
- 3 délégués titulaires: M. Lacaze, Mme Amblard, M. Bedat.
- 2 délégués suppléants: Mme Dumora, M. Faisancieu.
Le SIVU achèterait 3 ha de terrain, soit environ 70 000F par commune.
L'opération coûterait environ 1 000 000F et serait subventionnée à 30% HT
par le département.
La SATEL serait le maître d'ouvrage.
La viabilité extérieure pose des problèmes car il faut se raccorder sur
le réseau de Moliets qui est à 1,5km.
Sur les 3ha, 8 lots seraient réalisés.

SIVU pédagogique du Marensin

Création d'une classe maternelle à Moliets pour 600 000F. La subvention
s'élève à 50%.

Achat de matériel "John Deere" pour le camping

- un tracteur 24 CV avec une tondeuse ventrale
- une balayeuse ramasseuse (nettoie 1 ha par jour)
- un balai rotatif

Emplois temporaires

à la commune:

deux jeunes à mi-temps pour tenir le mini-golf
un agent d'entretien à mi-temps

au camping:

un gérant du 15 Juin au 15 septembre
une comptable du 1er juillet au 31 août
une interprète du 6 juillet au 10 août
deux hôtesse d'accueil du 1er juillet au 31 août
une surveillante de baignade du 1er juillet au 31 août
deux agents de service du 1er juillet au 31 août

Zone de préemption urbaine

M. le Maire informe le Conseil pour la création d'une zone de préemption urbaine et indique que plusieurs modifications du POS sont demandées. Une commission est constituée par M. le Maire, les Adjoints, MM Goalard, Brutails et Duler.

Divers

Syndicat Géolandes:

Curage des bassins désensableurs au lac : le Conseil décide de garder le sable pour la commune.

Convention pour les conteneurs à ordures ménagères:

Le Conseil donne son accord pour adhérer au service conteneurs du SITCOM Côte sud des Landes. Ce service assure le nettoyage et l'entretien des conteneurs. D'autre part, il est rappelé que les ordures ménagères doivent être mises dans les conteneurs pour être collectées.

Vitesse dans l'agglomération:

M. le Maire rappelle que la vitesse est limitée à 50km/h dans l'agglomération (réglementation nationale).

Droits de pêche 1991

Mêmes tarifs que Soustons
275F pour la 1ère catégorie
125F pour la 2ème catégorie

Prêt de la salle des fêtes

Pour les apéritifs, pour les Azuriens, hors association: 200F. Ce don ira au C.C.A. Pour les repas, le tarif est à étudier. Notons que la salle et la cuisine seront prêtées uniquement aux Azuriens.

ASSAINISSEMENT

La collecte des eaux usées est effectuée par un réseau séparatif. Un lagunage naturel d'effluents bruts a été réalisé en 1982. L'épuration se fait de façon naturelle grâce aux développements d'algues vertes sous l'action du soleil en assimilant le carbone du gaz carbonique et l'oxygène est disponible pour la flore bactérienne.

La Situation Actuelle

Un avant projet est élaboré en 1989 et a fait l'objet :

- d'un avis favorable du Conseil Départemental d'Hygiène (mai 1980)
- d'un avis du géologue officiel (mars 1981)
- d'une déclaration d'utilité Publique (arrêté juillet 1981)

Les ouvrages réalisés (1982) :

- deux lagunes aérobies bitumées (3596 m² et 1536 m²) 1,20 m de profondeur
- deux bassins d'infiltration (3000 m²) et 800 m² en juillet 1984
- l'effluent s'écoule gravitairement dans un fossé à ciel ouvert
- deux postes de relevement (un près du Camping, l'autre à "L'Usine").

Dès la mise en service, il apparaît que la vitesse d'infiltration est faible.

- le piochage de l'ailon n'a rien amélioré
- la lagune est surchargée en débit et en charge polluante
- les deux bassins restent constamment pleins quelque soit la saison et le niveau de la nappe phréatique. Des eaux parasites et des eaux pluviales ne devraient pas arriver à la station.

Pourquoi ce mauvais fonctionnement ?

A) Une perméabilité verticale trop faible

A Azur, la nappe n'est pas assez profonde.

B) Le terrain est un ancien talweg colmaté par des dépôt d'argile. Evacuation horizontale dans la périphérie est efficace si la nappe phréatique ne gonfle pas.

C) Du fait du mauvais fonctionnement chronique pour améliorer le traitement des eaux usées et l'adapter aux besoins croissants de la commune, une étude de diagnostic du réseau est nécessaire.

Infiltration sur un site plus favorable

- Le site utilisé ne présente pas les aptitudes requises pour un rejet par infiltration dans des conditions acceptables. On est conduit à rechercher une alternative à l'impasse actuelle. Il est impératif d'arrêter tout rejet soit directement dans le lac soit dans le réseau hydrographique qu'en est tributaire.

- un premier projet de transfert sur les dunes à l'ouest du bourg offrait des possibilités idéales car la perméabilité était forte et l'épaisseur importante du sol non saturé. Des inconvénients majeurs : non maîtrise du foncier, la distance du transfert sont dissuasifs et le coût ...

Un deuxième projet à 500 m à l'ouest du site actuel pourrait être favorable à condition que la nappe phréatique y soit assez profonde (minimum 2,00 m).

Etude Diagnostic du réseau

Les débits collectés en basse et haute saison ont été mesurés par la SATESE. Des analyses sont effectuées régulièrement depuis 10 ans par la DASS. (PH - DCO - DBO - MES - NH₄ - NO₃ (la demande chimique ou biochimique en oxygène, les matières en suspension, l'azote numéral ou total ...).

En conclusion de ces nombreuses analyses des flux de pollution entrants dans le lagunage sont en excès. Des eaux parasites arrivent en excès au lagunage (infiltration eaux pluviales).

L'objectif d'une étude de diagnostic du réseau est de déterminer l'importance et la nature des eaux parasites.

Des réunions ont eu lieu à la mairie en présence de représentants de la DDA, du SYDEC, de la SATESE, de l'Agence de Bassin Adour/Garonne.

CONSISTANCE ET DEROULEMENT DE L'ETUDE

- 1) 1ère phase - Exploration des sites possibles :
 - recherche des données existantes,
 - reconnaissance des sites possibles,
 - définition et estimation (ordre de grandeur) du coût de chaque solution,
 - classement et choix d'un site optimum avec le maître d'ouvrage.
- 2) 2ème phase - Etude de faisabilité du site envisagé :
 - travaux de reconnaissance hydrogéologique (forages, essais de pompage, perméabilité verticale),
 - rapport de synthèse avec schéma de projet,
 - présentation.
- 3) 3ème phase - Avant-projet sommaire :
 - établissement du plan topographique du site,
 - note de calcul des ouvrages ; dimensionnement ; consignes d'exploitation provisoires,
 - dessins sommaires des ouvrages,
 - estimation des travaux.
- 4) 4ème phase (éventuel) - A.P.D. et maîtrise d'oeuvre :
 - rémunération aux barèmes du décret du 28 février 1973 (note de complexité à préciser par les concurrents).
 - obligation de résultat assortie de pénalités qui seront précisées dans le marché à intervenir.
- 5) 5ème phase (éventuel) - Suivi d'exploitation :
 - suivi d'exploitation pendant une année complète
 - rapport de synthèse avec consignes d'exploitation définitives.

LE DEROULEMENT DES TRAVAUX

Le point en juin 1991

L'étude diagnostic du réseau a été réalisée par la Société SAFEGE:
23 720F TTC.

L'étude hydrogéologique est confiée au bureau d'études "Organisation et environnement" pour un montant de 146 619F TTC.

Nature des travaux	Programmation 1991 Assainissement	Conseil Général		Agence Eau Adour-Garonne		Total des subventions
		Taux	Montant de la subvention	Taux	Montant de la subvention	
Etude diagnostic	40 000	35	14 000	49%	18 000	32 000
Etude d'infiltration	180 000	35	63 000	35%	63 000	126 000
						158 000

Pour tous renseignements concernant l'assainissement, vous pouvez vous adresser à Michelle Amblard, à la Mairie.

ETAT CIVIL

N a i s s a n c e s

Bienvenue à :

Mélissa LABADIE née à DAX le 14 janvier 1991

Alexandre FRECHE né à DAX le 21 mars 1991

Sylvie Nathalie Jacqueline GRISON née à DAX le 17 avril 1991

D é c è s

M. Paul LACOSTE né le 19 juillet 1913, décédé le 7 janvier 1991

Mme GOALARD Jeanne née LAUDOUAR le 17 avril 1904, décédée le 18 janvier 1991

M. Pierre Raymond LESCARRET né le 24 décembre 1927, décédé le 1er juin 1991

Mme FORT Andrée née LAGRUE le 19 août 1912, décédée le 19 juin 1991.

Toutes nos sincères condoléances.

VOISINAGE

Chaque propriétaire d'animal domestique est tenu de les empêcher de divaguer. Cela est facile quand il s'agit d'un canari ou d'un poisson rouge, pas toujours évident quand il s'agit d'un chien, presque impossible quand il s'agit de chats ou de pigeons.

Partant de ce constat, personne n'étant infailible, lorsqu'un chat vient à dépasser les limites territoriales autorisées et qu'il semble s'intéresser à quelques pigeons, quelques poignées de gravier, voire un bon pichet d'eau fraîche, le ramèneront aisément à la raison. Tout s'arrange ensuite.

Par contre, l'utilisation d'armes à feu, ou même à air comprimé, entraînera automatiquement une plainte à la gendarmerie. Rien ne va plus.

Le voisinage réussi est souvent le résultat d'un dialogue clair et posé.

Echos de l'école "argile et barbotine"

Monsieur Jarlov est venu deux après-midi à l'école pour nous apprendre la poterie.

Nous avons fait trois groupes de douze élèves qui travaillaient une heure chacun.

À la première séance nous avons modelé un poisson, à la deuxième, on a fabriqué une boîte.

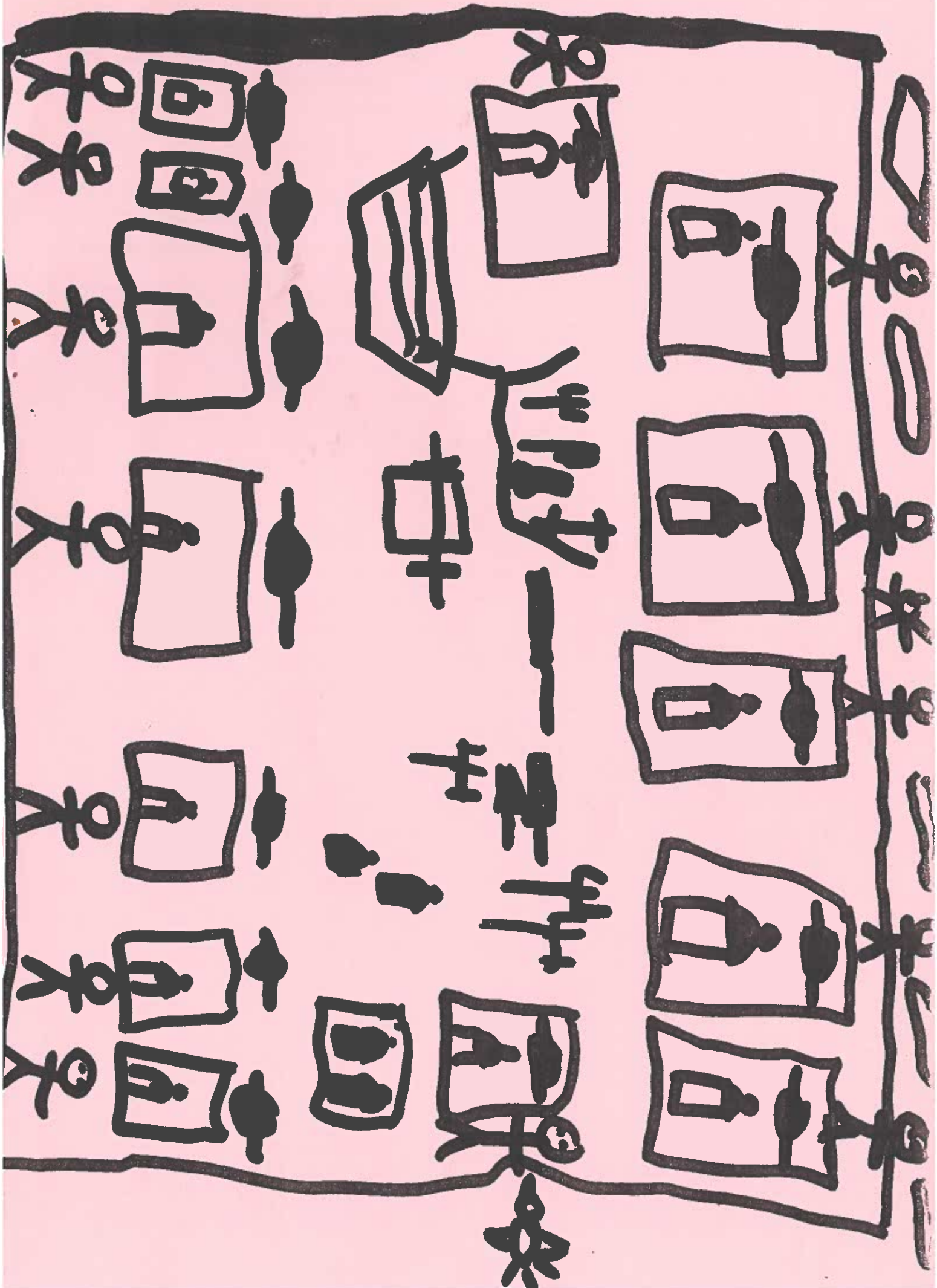
Pour la troisième séance, nous n'avions plus que nos deux maîtresses (!!!), il a fallu se rappeler ce que monsieur Jarlov nous avait appris...

Comment couper l'argile, comment la coller avec la "barbotine", comment l'aplatir et la décorer. Ce jour-là, chacun a réalisé l'objet de son choix: animaux, cendriers, voitures, maisons, feuilles...

Cette activité nous a beaucoup plu, quelle joie de retrouver nos "chefs d'œuvre" cuits et de les peindre et

les vernir. Un grand merci à Monsieur Jarlov qui reviendra nous aider tout ou presque de la prochaine année!

"Autour des tables, sous le préau, nous faisons de la poterie"



ASSOCIATION PAROISSIALE

Un grand merci à vous tous, AIDES ET CONVIVES qui avez contribué à la réussite de la troisième kermesse le 17 février.

Profession de foi:

- Eric LAHARY, le 2 juin à MESSANGES.

A l'occasion des fêtes d'AZUR, la messe du Dimanche 25 AOUT sera à 11 heures, animée par l'HARMONIE DE HERM qui continuera à nous tenir compagnie lors du VIN D'HONNEUR prévu à 12 heures, au fronton de l'école, où vous êtes TOUS CONVIES.

ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR

DANS LA DIGNITE

" L 'A.D.M.D. - Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité- dont le siège est à Paris, a créé une délégation dans les Landes.

Les buts de cette association sont que chacun puisse avoir une fin de vie digne et sereine. Elle milite pour que soit reconnue légale la déclaration de volonté établie par ses adhérents dans laquelle ils demandent pour eux-même le droit à refuser tout acharnement thérapeutique abusif et à être éventuellement aidé à mourir. L'A.D.M.D. travaille aussi à la diffusion auprès du public des textes sur les droits du malade hospitalisé.

Pour tous renseignements, envoi de documents, s'adresser à Mme Françoise LAVEAU, 13 avenue Victor Hugo, 40160 Parentis en Born, déléguée départementale, ou à M. Guy DURIN, 23 rue des Serres, 40100 DAX."

COMITE DES FETES

Les dernières activités du Comité des fêtes

Réveillon du Nouvel an:

Pour une première, une réussite et une expérience qui sera certainement renouvelée.

Carnaval:

Encore une fois, cette année, les jeunes ont organisé la fête du Carnaval. La population azurienne a répondu favorablement à cet agréable divertissement.

Repas de la Maïade:

Plus de 160 repas ont été servis, et ce, grâce à une parfaite organisation.

Malgré un temps maussade, la journée a été excellente pour tous.

Repas du Comité des fêtes:

Cette année, le Comité des fêtes s'est offert une ballade au pays basque. Une journée que l'on n'a pas encore oubliée. Ambiance.

Depuis quelques mois, le Conseil Municipal a équipé la salle des fêtes d'une cuisine, au service des Associations d'Azur. L'aménagement intérieur a été financé par ces mêmes Associations et la peinture effectuée par des bénévoles. Le Comité des fêtes se félicite de cette réalisation et remercie tous ceux qui y ont contribué.

PROGRAMME DES FESTIVITES D'ETE 1991

Vendredi 12 juillet

19h Sardinade au lac - Bal - Toro de fuego

Dimanche 14 juillet

18h Pain et fromage traditionnel

Vendredi 19 juillet

19h Sardinade au lac - Bal - Folklore avec les échassiers

Vendredi 9 août

19h Sardinade au lac - Bal - Folklore avec les échassiers

Fêtes locales :

Vendredi 23 août

18h Concours local de pétanque

18h30 Course de trottinettes

19h Jeux avec le clown Alexis

22h Bal avec Disco-Star

Samedi 24 août

11h Course de trottinettes

16h Grand prix cycliste des fêtes

20h Repas champêtre

22h Bal avec Disco Star

Dimanche 25 août

10h Course de trottinettes

11h Messe en musique avec l'harmonie de Herm

12h Apéritif musical offert par l'Association paroissiale

17h Les chœurs Basques "ERROBI KANTA"

22h Bal avec Disco Star

23h Toro de fuego

1991 ANNEE MOZART
UN GENIE DE LA MUSIQUE

C'est le dimanche 27 janvier 1756 que vient au monde WOLFGANG AMADEUS MOZART à SALZBOURG en AUTRICHE.

Son père Léopold MOZART est maître de chapelle de l'Archevêque, violoniste de renom, et maître de clavecin. Il connaît à fond le métier musical et a tôt fait de deviner les dons exceptionnels de ses deux enfants. Il pense aussitôt à en tirer parti. De la petite Marie-Anne appelée familièrement NANNERL, il fait une claveciniste et une chanteuse, et au jeune WOLFGANG, il apprend l'orgue, le clavecin et le violon.

Comme à 4 ans, le garçonnet est capable de composer un concerto et d'improviser avec une assurance surprenante, il décide de devenir l'imprésario de ses deux petits phénomènes et de les produire à travers l'Europe.

MOZART n'est donc jamais allé à l'Ecole. Grâce aux voyages, il apprend à même la vie, la géographie sur les routes, l'histoire à la cour des grands qui la font, les langues étrangères dans les salons où l'on philosophe et la musique dans les concerts, les répétitions et les rencontres que lui ménage Léopold.

A dix ans, il parcourt l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, la Hollande, l'Angleterre, la Suisse et l'Italie.

Il étonne et séduit tout le monde par son talent et sa gentillesse. Les rois et les reines l'écoutent et le gâtent. Les plus grands musiciens l'admirent.

Après les succès de l'enfance, MOZART connaît une vie difficile, la pauvreté, la maladie. Mais quand il meurt à 35 ans, le 5 décembre 1791, il laisse une oeuvre immense qui fait de lui un des plus grands compositeurs de tous les temps assuré de l'IMMORTALITE.

Musique de chambre et symphonique	1 ^{re} Symphonie 1765	6 Quatuors viennois 1774	Symphonie concertante 1780	Symphonie Linz 1783	Petite Musique de nuit 1787	3 dernières Symphonies 1788
Musique de théâtre	Finta Semplice Bastien et Bastienne 1768	Finta Giardinera 1775	Idoménée 1781	Enlèvement au sérail 1782	Les Noces de Figaro 1785	Così fan tutte La Flûte enchantée La clémence de Titus 1791
Musique religieuse	Mitridate 1771	Lucio Silla 1772	Messe du couronnement Vêpres Solennelles 1780	Messe en ut mineur 1783	Requiem 1791	
Musique instrumentale			Concerto Jeunehomme 1778	5 concertos pour piano 1783	27 ^e concerto pour piano Concerto pour clannette 1791	

